

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES  
SPORTS, MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA  
RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**

**RECTORAT DE POITIERS  
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
DIVISION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS**

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,

VU le décret n° 80-627 du 4 août 1980 modifié relatif au statut particulier des professeurs d'éducation physique et sportive,

VU l'arrêté en date du 30 juin 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement établi au titre de l'année 2022 pour l'accès au grade de professeur d'éducation physique et sportive hors classe,

Arrête:

Article 1er: Les professeurs de lycées professionnels de classe normale dont les noms suivent, inscrits sur le tableau d'avancement établi au titre de l'année 2022 pour l'accès au grade de la hors classe, sont nommés professeurs de lycées professionnels hors classe à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Nouveau rang de classement	Nom	Nom Patronymique	Prénom	Discipline
1	SAUMON	SAUMON	FREDERIC	lettres histoire géographie
2	TRANCHET	FAUCONNET	AGNES	sciences et techniques médico-sociales
3	URIE	URIE	SANDRINE	lettres histoire géographie
4	DOS SANTOS	SOULODRE	LAURENCE	coordination pédagogique et ingénierie de formation
5	BIRAUD	BIRAUD	JEAN LUC	lettres histoire géographie
6	BILLAUD	BILLAUD	BENOIT	mathématiques sciences physiques
7	JANOUIN	JANOUIN	NICOLAS	lettres histoire géographie
8	BIENSEANT	MISSEREY	CATHERINE	lettres histoire géographie
9	HERGIBO	HERGIBO	GUILLAUME	lettres histoire géographie
10	TRANCHET	MINOUE	ISABELLE	Economie et gestion option comptabilité et gestion
11	PLAIRE	PLAIRE	OLIVIER	génie électrique : électronique
12	ORAIN	ORAIN	GREGORY	mathématiques sciences physiques
13	BOULEGUE	BOULEGUE	SOPHIE	mathématiques sciences physiques

Nouveau rang de classement	Nom	Nom Patronymique	Prénom	Discipline
14	RIAUX	RIAUX	VINCENT	mathématiques sciences physiques
15	NEBREDARROYO	LAMBINET	FABIENNE	espagnol lettres
16	RONDA	DESBORDES	FLORENCE	anglais lettres
17	BROCHARD	BROCHARD	SYLVIE	allemand lettres
18	DOLLFUS	LABEYRIE	ANNE	lettres histoire géographie
19	FONDACCI	LECLER	ESTELLE	sciences et techniques médico-sociales
20	LAFITTE	LAFITTE	CHRISTOPHE	Economie et gestion option commerce et vente
21	JUBEAU	ARDOUIN	CHRISTINE	lettres histoire géographie
22	ARNAULT	ARNAULT	LOUIS MARIE	mathématiques sciences physiques
23	BENETEAU	BENETEAU	SYLVIE	anglais lettres
24	COURBOIN	NEAULT	ELISABETH	Economie et gestion option commerce et vente
25	TRONCAL	TRONCAL	MURIEL	lettres histoire géographie
26	BOURIGAULT	BOURIGAULT	KATIA	anglais lettres
27	PINARD	PINARD	NICOLAS	génie électrique : électronique
28	CUQ JOLINON	JOLINON	ANNE-GAEL	sciences et techniques médico-sociales
29	DENIS	DENIS	DAMIEN	éducation artistique et arts appliqués
30	FRANCOIS	ANDRE	RAPHAELE	anglais lettres
31	SOUDANT	SOUDANT	SOPHIE	anglais lettres
32	SAINT LANNE	TURBE	SANDRINE	lettres histoire géographie
33	LEBEAUPIN	LEBEAUPIN	JOHAN	génie mécanique option construction
34	BRUNEAU	BOUYER	DELPHINE	biotechnologies : santé environnement
35	DUPUY	DUPUY	ERIC	génie électrique : électrotechnique
36	HEMAR-GIRARD	GIRARD	ELODIE	lettres histoire géographie
37	DAUNAS	DAUNAS	CARINE	anglais lettres
38	MICHEL	MICHEL	AURELIE	éducation artistique et arts appliqués
39	LEBLOIS	LEBLOIS	VALFRIE	lettres histoire géographie
40	BONACKI	BONACKI	VINCENT	génie mécanique - maintenance de véhicules
41	PUECH	PUECH	YVES	maintenance des systèmes mécaniques automatisés
42	DEDEBAN	DEDEBAN	REGIS	génie industriel structures métalliques
43	LACOUTURE	LACOUTURE	JEAN LUC	hôtellerie restauration option techniques culinaires
44	GOMEZ	GOMEZ	STEPHANE	génie civil équipement technique énergie
45	FAMECHON	FAMECHON	YASMINE	Economie et gestion option communication et organisation
46	MERINE	MERINE	ELODIE	anglais lettres
47	GROLLEAU	GROLLEAU	VINCENT	chef de travaux de STI génie mécanique
48	LAPLAGNE	PAGNOUX	SANDRA	Economie et gestion option commerce et vente
49	BERGAMINI	SAAB	LUCIE	biotechnologies : santé environnement
50	RENOUX-LABROSSE	RENOUX	KARINE	Economie et gestion option commerce et vente

Nouveau rang de classement	Nom	Nom Patronymique	Prénom	Discipline
51	BRUNET	BRUNET	JEROME	génie industriel structures métalliques
52	HAPEL	HAPEL	FRANCOIS	marqueterie
53	BERTHONNEAU	BERTHONNEAU	DAVID	pâtisserie
54	GAUTIER	GAUTIER	STEPHANE	mathématiques sciences physiques
55	JARASSIER	RENAULT	SANDRINE	biotechnologies : santé environnement
56	GENTILLEAU	GENTILLEAU	XAVIER	pâtisserie
57	DAUBANNAY	TABURET	CELINE	Economie et gestion option commerce et vente
58	HUET	HUET	CORINNE	Economie et gestion option commerce et vente
59	REJOU-MECHAIN	REJOU-MECHAIN	PASCAL	génie civil construction et économie
60	RABAUD	RABAUD	KATHY	génie civil construction et économie
61	RENOULEAUD	RENOULEAUD	LAURENT	peinture - revêtements
62	FERRACCI	FERRACCI	FREDERIC	génie industriel structures métalliques
63	DURAND	DURAND	PIERRETTE	Economie et gestion option commerce et vente
64	VITRAC	VITRAC	CHRISTOPHE	génie mécanique option construction
65	COURTOIS	COURTOIS	PHILIPPE	hôtellerie: services et commercialisation
66	LAGARDE	LAGARDE	ERIC	Economie et gestion option commerce et vente

Article 2 : Le classement de chacun des intéressés dans son nouveau grade fera l'objet d'un arrêté ultérieur.

Article 3 : Le présent arrêté est affiché pendant une période de deux mois à compter de la date de signature dans les locaux du rectorat.

Poitiers le 30 AOUT 2022

La rectrice de l'académie de Poitiers

Le secrétaire général d'académie

Jean-Jacques VIAL

Bénédicte Robert

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former :

- soit un recours gracieux ou hiérarchique,
- soit un recours contentieux devant la juridiction administrative compétente. Ce recours n'a pas d'effet suspensif.

En cas de recours contentieux, vous pouvez saisir le tribunal administratif au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Si vous avez d'abord exercé un recours gracieux ou hiérarchique dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la présente décision, le délai pour former un recours contentieux est de 2 mois\* :

- à compter de la notification de la décision explicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique ;
- ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de 2 mois dont disposait l'administration, en cas de décision implicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique.

Dans les cas très exceptionnels où une décision explicite de rejet intervient dans un délai de 2 mois après la décision implicite – c'est-à-dire dans un délai de 4 mois à compter de la notification de la présente décision – vous disposez à nouveau d'un délai de 2 mois\* à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.

\* 4 mois pour les agents demeurant à l'étranger.